DAUPHINE UNIVERSITÉ PARIS | ECOLE DOCTORALE

PSL RESEARCH UNIVERSITY PARIS

DEMANDE DE RÉINSCRIPTION DÉROGATOIRE

4E ANNÉE DE DOCTORAT POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017–2018

À retourner sous forme papier et électronique à votre secrétariat avant le 22 septembre 2017 à 12h00. Pour la rentrée 2017, l'École Doctorale dématérialise ses procédures *via* l'outil de gestion ADUM. Le dépôt de ce dossier constitue ainsi la première étape de la procédure ; vous devrez donc obligatoirement créer un compte dans ADUM et compléter les données demandées. Votre procédure de demande de réinscription ne pourra être validée qu'après cette seconde étape (plus d'information courant juin)

Partie à remplir par le/la doctorant(e) :

NOM PATRONYMIQUE : PRÉNOM :

(Nom de jeune fille pour les femmes mariées)

NOM MARITAL : NE(E) LE :

ADRESSE POSTALE PERMANENTE :

TÉLÉPHONE MOBILE : Email :

Inscrit(e) en DOCTORAT : ◯ en sciences de gestion ◯ en informatique ◯ en sciences économiques ◯ en sciences ◯ en droit ◯ en sociologie ◯ en science politique

Date 1ère inscription:

Date de la Pré Soutenance* :

Cotutelle ◯ oui ◯ non Nom directeur/directrice de thèse :

VOTRE DOSSIER DOIT COMPORTER LES PIECES SUIVANTES :

- ☐ Ce formulaire (obligatoirement dactylographié)
- ☐ Lettre détaillée du/de la directeur/directrice de thèse proposant la réinscription
- ☐ Lettre du/de la directeur/directrice du centre de recherches
- ☐ Lettre de motivation du/de la doctorant(e)
- ☐ Copie du PV de présoutenance*
- ☐ État d'avancement de la thèse (plan détaillé, parties rédigées, bibliographie)
- ☐ CV
- ☐ Copie de la carte étudiante de 2016-2017
- ☐ Copie du dernier PV du Comité de suivi de Thèse
- ☐ Si cotutelle, photocopie de l'avenant en cours de validité

Cadre réservé à l'administration :

Dossier complet reçu le : /____/_____/_____/

Avis du/de la responsable de programme :

☐ favorable ☐ défavorable

Signature :

Présentation au Conseil de l'École Doctorale de Dauphine du :

/_____/_____/_____/

Autorisation d'inscription pédagogique :

☐ Oui ☐ Non

En cas d'accord, l'autorisation d'inscription vous sera délivrée après validation des données saisies dans ADUM

AUCUN DOSSIER **MANUSCRIT** OU **INCOMPLET** OU **HORS DÉLAI** NE SERA **TRAITÉ**

*: La présoutenance devra impérativement avoir eu lieu avant le 22/09/2017. *Cf.* Règlement intérieur de l'École Doctorale de Dauphine (janvier 2017)